

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 23671
Numéro SIREN : 807 943 907
Nom ou dénomination : "FURY"

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2018 sous le numéro de dépôt 130507



sillage-audit.fr

FURY
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 7.500 Euros
Siège Social : 18 rue Brunel
75017 PARIS
Siret : 807 943 907 00012

*

SILLAGE Audit
13/15, rue de l'Ambroisie
75012 Paris
Tél : 01 53 46 66 46
contact@sillage-audit.fr

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE FURY
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

*

Messieurs les associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 29 novembre 2018, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social.

Aucun avantage particulier n'a été porté à notre connaissance.

Paris, le cinq décembre 2018

Cabinet THIBOUT SAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Arno', with a stylized flourish at the end.

Ludovic ARNOUX
Commissaire à la transformation